

DÉPARTEMENT
DU TARN



COMMUNE
DE
VALDURENQUE
81090

Téléphone : 05 63 50 51 18

Fax. 05 63 50 74 64

email: mairiedevaldurenque@wanadoo.fr

INFORMATION PORTAIL FAMILLE : PARASCOL

Objet : Portail Famille (cantine et garderie) Valdurenque

Désormais, à compter de la rentrée 2021, les inscriptions et paiements pour la cantine et l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE = garderie) se feront en ligne.

A cet effet, la municipalité de Valdurenque a installé un portail famille pour les familles dont le ou les enfants sont scolarisés sur la commune.

Vous recevrez donc prochainement un courriel en provenance du site « monespacefamille.fr » avec un lien pour vous inscrire (pensez à regarder dans vos spams, SVP). Certaines familles sont déjà inscrites.

Une fois connecté, cet espace vous permettra de réserver et d'acheter des repas pour la cantine et/ou des heures d'Accueil de Loisirs Associé à l'École (garderies).

Vous trouverez en pièce jointe, une notice pour vous aider à créer votre compte. Une fois connecté sur votre espace famille, vous pourrez effectuer des réservations et paiements en ligne.

Les droits d'inscriptions/réservations seront accessibles à partir du lundi 9 août.

Il est bien précisé que toutes factures saisies par le service comptable se payeront en ligne et par carte bancaire. Ce logiciel a été mis en place pour dématérialiser les moyens de paiement, et limiter les déplacements des parents en mairie, etc. (compréhensible en cette période de Covid-19).

CANTINE :

Le prix du repas est fixé à 3,60€.

Les réservations doivent s'établir le mardi avant 12h pour la semaine n+1. Passé ce délai, vous ne pourrez plus inscrire votre enfant.

Exemple :

*Si vous souhaitez que votre enfant mange à la cantine la semaine 39, les réservations devront être effectuées **avant le mardi 24 août à 12h.***

*Pour la semaine 40, les inscriptions devront être effectuées **avant le mardi 31 août, 12h,***

*Pour la semaine 41, les inscriptions devront être effectuées **avant le mardi 7 septembre, 12h,***

...

Cependant, à titre exceptionnel, une réservation peut être effectuée la veille avant 9h pour le lendemain en prévenant la directrice (Béatrice Batignes). Cette dernière effectuera la réservation mais le repas sera majoré, de **3,60€ à 5,40€**. Cette majoration sera ajoutée à votre prochain paiement en ligne.

Dans le cas d'une absence justifiée (certificat médical ou autre document validé par la directrice), le repas ne sera pas décompté.

Nous rappelons que le temps de garderie entre 12h et 14h est GRATUIT.

ACCUEIL DE LOISIR ASSOCIE A L'ECOLE (Garderies du matin et du soir) :

Le tarif est calculé à l'heure et en fonction du coefficient familial CAF comme suit :

* Quotient Familial Caf	Tarif par heure et par enfant
* De 0 à 499	0.60 Euros
* De 500 et 1000	0.65 Euros
* A partir de 1001	0.80 Euros

Les horaires sont les suivants :

Garderie du matin : 07h30 – 08h30

Garderie du soir (T1) : 16h30 – 17h30

Garderie du soir (T2) : 16h30 – 18h30

Il vous est rappelé que le tarif T1 ne facture que 1 heure, de 16h30 à 17h30.

Par contre le tarif T2 facture les deux heures, de 16h30 à 18h30.

Toute heure commencée sera à régler en intégralité.

Les réservations peuvent se faire la veille avant 17h pour le lendemain.

Dans le cas d'une absence justifiée (certificat médical ou autre document validé par la directrice), l'heure de garderie ne sera pas décomptée.

La directrice peut ajouter une réservation non prévue mais cela doit rester de l'exceptionnel. Cette réservation sera jointe lorsque vous effectuerez votre prochain paiement en ligne.

